

L'ex-Présidente du Chili Michelle Bachelet nommée à la tête de l'ONU Femmes

mardi 14 septembre 2010

Sommaire de cet article

- [L'ex-Présidente du Chili Michelle Bachelet nommée à la tête de l'ONU Femmes](#)
- [ARCHIVES. L'ONU va créer une nouvelle agence unique pour traiter des droits des \(...\)](#)
- [ARCHIVE. Campagne et pétition internationale pour que la nouvelle agence dispose de moyens \(...\)](#)

L'ex-Présidente du Chili Michelle Bachelet nommée à la tête de l'ONU Femmes

Communiqué de l'ONU, 14 septembre 2010

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé mardi l'ancienne présidente du Chili, Michelle Bachelet, à la tête de l'ONU Femmes, entité chargée de défendre dans le monde entier les intérêts des femmes et des jeunes filles et dont la création avait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale le 2 juillet dernier.

« *La création de l'ONU Femmes est le résultat de quatre années de travail et d'efforts effectués par les Etats Membres et leur partenaires qui partagent nos engagements* », a déclaré Ban Ki-moon lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York.

« *La création de cette entité a été une priorité personnelle de mon agenda. Cette nomination est donc une satisfaction spéciale. Il y a environ quatre ans nous avons commencé à évaluer la possibilité de fusionner quatre entités séparées en une entité forte, efficace et dynamique. L'ONU Femmes va défendre dans le monde entier les intérêts des femmes et des jeunes filles* », a-t-il ajouté.

La nouvelle entité est le résultat de la fusion entre plusieurs programmes et fonds déjà dédiés à l'égalité des genres. La Division de la promotion de la femme, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme vont ont été agrégées pour former l'ONU Femmes.

« *Michel Bachelet va amener à ce poste une expérience d'envergure internationale et un dynamisme. Elle a des compétences politiques de haut niveau et une capacité hors-du-commun à créer un consensus* », a dit Ban Ki-moon.

« *Nous pouvons améliorer la vie de milliers de jeunes filles et de femmes dans le monde. La semaine prochaine, à l'occasion du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les enfants et les femmes seront au centre de cette rencontre qui constitue 'la dernière impulsion' pour réaliser les OMD d'ici la date butoir de 2015* », a-t-il conclu.

Répondant aux questions des journalistes, le Secrétaire général a précisé les modalités de nomination de Michelle Bachelet qui a été choisie parmi « *26 candidates provenant du monde entier* ».

« *Nous avons constitué des panels de sélection menés par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Asha-Rose Migiro. Le processus a été transparent, objectif et juste* », a répondu Ban Ki-moon qui a précisé qu'il s'était entretenu avec les trois derniers candidats.

Les opérations et les moyens de la nouvelle structure dépendront des contributions volontaires des Etats Membres. En juillet dernier, les Etats Membres se sont accordés pour considérer que 500 millions de dollars seraient un minimum à réunir pour le lancement. L'ONU-Femmes sera opérationnelle en janvier 2011.

ARCHIVES. L'ONU va créer une nouvelle agence unique pour traiter des droits des femmes

Communiqué de l'ONU, 15 septembre 2009

Quatre agences et bureaux des Nations Unies seront fusionnés pour créer une nouvelle agence unique au sein de l'Organisation pour promouvoir les droits et le bien être des femmes à travers le monde et pour travailler à l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi soir une résolution sur l'amélioration de cohérence du système au sein de l'ONU, et le texte souligne le soutien des Etats membres à un nouvel organe, dirigé par un Secrétaire général adjoint, pour traiter des questions concernant les femmes.

La résolution précise que le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la Division pour l'avancement des femmes, le Bureau du Conseiller spécial sur les questions de genre et l'Institut des Nations Unies sur la formation et la recherche internationale pour l'avancement des femmes (UN-INSTRAW) seront fusionnés.

Dans une déclaration publiée mardi par sa porte-parole, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré qu'il était « particulièrement satisfait » que l'Assemblée ait accepté sa proposition pour « une promotion plus solide » des droits des femmes au sein d'une nouvelle entité.

« Une importante mesure a été prise pour renforcer le travail des Nations Unies dans le domaine de l'égalité des genres et pour donner du pouvoir aux femmes, ainsi que pour garantir une mise en œuvre efficace des activités opérationnelles en faveur du développement, domaine qui constitue une autre composante essentielle de la résolution », souligne la déclaration.

M. Ban affirme dans la déclaration qu'il a nommé plus de femmes à des postes de responsabilité qu'à tout autre moment dans l'histoire de l'ONU, dont neuf femmes au rang de Secrétaire général adjoint. Le nombre de femmes à des postes de haut niveau a augmenté de 40% lors de son mandat.

La résolution de l'Assemblée générale charge M. Ban de fournir aux Etats membres une proposition d'ensemble précisant la mission, la structure et le financement de la nouvelle entité afin qu'elle puisse être créée le plus tôt possible.

ARCHIVE. Campagne et pétition internationale pour que la nouvelle agence dispose de moyens suffisants

Amnesty international relaie la campagne internationale [GEAR UP \(Gender Equality Architecture Reform Campaign\)](#).

Selon cette campagne, « Les Nations unies représentent une force de galvanisation pour la définition de nouvelles normes et obligations internationales visant à protéger et promouvoir les droits fondamentaux des femmes, en particulier de celles exposées à la violence ou confrontées à la pauvreté. Toutefois, pour soutenir la mise en œuvre de ces accords internationaux au niveau national, l'organisation manque cruellement de fonds et dispose de moyens trop insuffisants. Dans la pratique, la capacité des femmes de par le monde à jouir pleinement de leurs droits en a été limitée. »

Par conséquent, « il faut que le nouvel organisme chargé des femmes bénéficie de toute urgence du soutien politique durable de tous les États et de fonds substantiels pour être mis en place de manière efficace et être une réussite. »

Amnesty international lance ainsi [une pétition, à signer en ligne avant le 10 juin 2010](#), « Pour que soit renforcée la capacité des Nations unies à concrétiser les droits des femmes » :

« Le nouvel organisme des Nations unies chargé des femmes doit disposer :

- d'une couverture mondiale et de la présence indispensable dans les pays, ainsi que d'un mandat fort, en termes d'élaboration de politiques comme de mise en œuvre des programmes, afin d'améliorer réellement le sort des femmes dans le monde entier ;
- de mécanismes de reddition des comptes aux niveaux national et international, notamment par une implication significative de la société civile, et plus particulièrement des organisations non gouvernementales de femmes ;
- de ressources considérables et stables, afin de pouvoir répondre aux attentes et produire les résultats requis à tous les niveaux concernés. Il doit recevoir un budget minimum initial d'un milliard de dollars (668 millions d'euros approximativement), qui devra être réévalué avec le temps
- d'un(e) secrétaire général(e) adjoint(e) désigné(e) en 2010 pour diriger l'organisme. »

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Egalité femmes hommes](#)
- Les projets et actions [Egalité et genre](#) menés par Adéquations